Martigny, mercredi 30 août 1950. 90e année No 98.

LE CONFÉDÉRÉ

PRIX D'ABONNEMENT :
SUISSE : Un an Fr. 12.—
Avec „Bulletin officiel" Fr. 18.50
ETRANGER : Un an Fr. 20.—
Avec „Bulletin officiel" Fr. 26.50
(Expédition une fois par semaine ensemble)
COMPTE DE CHÈQUES POSTAUX II c 58
Joindre 20 ct. en timbres-poste à toute demande de changement d'adresse

ORGANE DU PARTI RADICAL-DÉMOCRATIQUE VALAISAN
PARAISSANT À MARTIGNY, LES LUNDI, MERCREDI ET VENDREDI

Annonces : Publicitas Sion, tél. 2 12 36
Rédaction : Martigny, téléphone 6 10 31
Annonces : Publicitas Martigny, tél. 61031

ANNONCES — RÉCLAMES

le mm.-ligne ou son espace		le mm.-ligne 2 colonnes/81 mm.
10 ct.	CANTON	22 ct.
13 ct.	SUISSE	30 ct.
13 ct.	ÉTRANGER	30 ct.

AVIS MORTUAIRES (2 colonnes) : 20 ct.
COMPTE DE CHÈQUES POSTAUX II c 485

RÉGIE DES ANNONCES : PUBLICITAS S. A., SION ET MARTIGNY, AVENUE DE LA GARE, ET SUCCURSALES DANS TOUTES LES PRINCIPALES VILLES SUISSES

L'assurance-chômage et le Valais

Après trois jours de discussion à Klosters, la commission du Conseil national a adopté le projet de loi sur l'assurance-chômage. Composée en bonne partie de « spécialistes » (secrétaires d'organisations ouvrières et patronales, dirigeants de caisses d'assurances publiques, paritaires et syndicales) et de profanes, dont nous étions, cette commission a travaillé dans un esprit de confiance et de libérale compréhension. C'est à cela et à la faveur des considérations toujours pertinentes ainsi que des renseignements clairs et complets de M. le conseiller fédéral Rubattel que les délibérations ont abouti à un résultat qu'il n'est pas présomptueux de qualifier d'heureux.

La presse suisse ayant déjà montré les aspects principaux du projet, il me suffira d'en souligner les améliorations et avantages les plus substantiels.

D'une façon générale, il marque une nouvelle étape du développement de la politique sociale de la Confédération, en l'espèce des mesures de protection ouvrière. Il n'est pas douteux qu'une fois informé le peuple suisse lui donnera sa totale adhésion, lui qui a déjà manifesté tant de fois son sens social profond.

Quand bien même ont disparu les appréhensions d'une crise économique que l'on ressentait sérieusement il y a quelques mois, la réforme vient à son heure. L'arrêté fédéral de 1942 réglant l'aide aux chômeurs était devenu insuffisant.

Il fallait donc adapter les indemnités de chômage aux salaires et au coût de la vie qui s'est enflé depuis 1942.

La loi vise uniquement l'assurance-chômage. Au lieu d'être comme aujourd'hui un instrument d'aide et même d'assistance aux chômeurs, elle leur reconnaît en quelque sorte un droit à l'assurance. D'où son caractère éminemment social.

Elle fera ainsi disparaître l'anomalie obligeant certains chômeurs à prouver qu'ils sont dans la gêne, le Conseil fédéral ayant au surplus la possibilité de proroger de 90 jusqu'à 120 et éventuellement 150 jours le temps durant lequel l'indemnité de chômage pourra être versée.

Il ne sera plus fait de distinction entre le chômage partiel et le chômage total.

Les chômeurs âgés dont le placement est difficile ne trouveront malheureusement pas leur compte dans la loi. Néanmoins, le jour où la question se posera pour eux on doit signaler dès maintenant l'existence des rentes transitoires, de la rente partielle servie par l'A. V. A mentionner encore que des cantons vraiment sociaux ont organisé l'assurance complémentaire.

A l'intention du grand nombre d'ouvriers des usines et des champs qui lisent le « Confédéré », je dégage de la discussion de la commission de Klosters ce qui les touche de près.

LES TRAVAILLEURS DE LA TERRE

Que de fois j'ai été interpellé par de braves paysans de chez nous me faisant remarquer que dans le domaine de l'assurance-maladie-accidents-chômage ils sont dans un état d'infériorité par rapport aux ouvriers d'usines ou de chantiers. Cette différence est d'autant plus frappante que l'agriculture valaisanne a singulièrement subi les duretés d'une crise sans précédent, aggravée encore par les accidents atmosphériques.

Le texte du projet ne vise pas expressément les ouvriers agricoles. Je me suis donc fait un devoir de demander des éclaircissements au chef du Département de l'Economie publique en défendant leur cause et celle des petits propriétaires terriens.

Pour les ouvriers agricoles, l'assurance est possible, moyennant qu'ils remplissent les conditions imposées à tous les salariés dont la plus « pointilleuse » en ce qui les concerne me paraît être la suivante : « Exercer régulièrement une activité suffisamment contrôlable. »

En revanche, pas d'assurance possible pour les petits propriétaires ruraux. Ils sont assimilés aux indépendants tout comme les artisans de situation la plus modeste.

Toutefois, pour les uns et les autres, une solution peut être apportée par le canal de l'assurance obligatoire. Mais celle-ci est réservée exclusivement aux cantons par la Constitution. Et malheureusement, avec Schwytz, Unterwald-le-Haut, Appenzell Rh.-Int. et Argovie, le Valais est le seul canton qui n'ait pas introduit l'assurance obligatoire.

Notre Conseil d'Etat ferait bien de se mettre à l'ouvrage sans tarder s'il entend mettre une digue à la vague de mécontentement bien compréhensible qui monte des milieux agricoles.

LES CAISSES D'ASSURANCE-CHOMAGE

S'inspirant de l'arrêté fédéral de 1942, le projet confère aux cantons la faculté de réduire de 25 % les gains maximum journaliers d'un ouvrier que la loi fixe à 12, 15 et 22 francs afin de calculer l'indemnité de chômage. Etant donné que les cantons doivent verser les subventions aux caisses dans la même mesure que la Confédération, celle-ci a pensé bien agir en laissant aux premiers la possibilité d'adapter les subventions à leur situation financière. Normale en soi, cette compétence se traduit par une inégalité choquante au détriment des assurés valaisans attendu qu'ici encore, hélas ! notre canton est le seul à faire usage de cette faculté.

Sans hésitation, le soussigné a appuyé la proposition de la suppression. D'autant plus que l'arrêté cantonal pose des conditions inadmissibles aux membres des caisses d'assurance qui veulent éviter la réduction des indemnités de chômage. Leur application est humiliante et tracassière et — ce qui est bien plus grave encore — elle incite les assurés à déserter les localités rurales où ils possèdent quelques lopins de terre ou une habitation qu'ils ont hérités de leurs parents la plupart du temps.

Il est à présumer qu'il se trouvera au Conseil national une majorité pour abolir une telle compétence cantonale, incompatible en l'occurrence avec le vrai fédéralisme.

Dans ce cas, les salariés valaisans pourront se réjouir d'une œuvre de progrès social profitable à tous leurs collègues suisses et par surcroît mettant fin à une injustice dont ils sont les seules victimes.

Klosters, 25-26 août.

C. CRITTIN.

En passant...

LE PROGRÈS SOCIAL

Il s'est constitué dernièrement en Valais une nouvelle organisation au titre un peu long mais évocateur :

Chambre de l'industrie et du bâtiment et du génie civil.

Cette nouvelle institution qui est appelée à jouer un rôle éminent dans notre économie groupe les associations patronales et ouvrières des deux branches que nous venons de mentionner, comme aussi la société des ingénieurs et des architectes et l'association valaisanne des architectes indépendants.

Une douzaine d'organisations professionnelles font partie de la Chambre à titre de membres fondateurs pour avoir été les premières à présider à sa création.

Ce progrès social — l'un des plus importants qu'on ait réalisé dans le canton — n'a pu se réaliser que par une heureuse et loyale collaboration des milieux ouvriers et des milieux patronaux.

Il est l'aboutissement de longs efforts de compréhension mutuelle et, en même temps, le point de départ d'une entr'aide efficace.

Les statuts de la Chambre que nous avons sous les yeux nous semblent intéressants :

Son but principal, tout d'abord :

« Coordonner tous les efforts et toutes les démarches tendant à améliorer les conditions économiques professionnelles et sociales des associations affiliées et à maintenir et garantir la paix dans l'industrie du bâtiment.

A cet effet, la Chambre fonctionnera comme organe de liaison entre le Gouvernement cantonal et les professions affiliées. Elle étudiera et proposera aux pouvoirs publics toute mesure apte à lutter contre le chômage, à créer des occasions de travail, à améliorer les logements existants, à en construire de nouveaux, à maintenir l'ordre dans les professions en favorisant les entreprises régulièrement établies en Valais, respectueuse des contrats collectifs, par une équitable adjudication de travaux.

La Chambre s'occupera également de la question des prix, afin de garantir la bienfacture de l'œuvre et de freiner la concurrence déloyale, et de toutes les autres questions d'ordre général intéressant l'industrie du bâtiment et du génie civil.

Nous avons tenu à publier ce programme éloquent dans son texte intégral afin de ne pas susciter de malentendus, car il nous paraît digne à la fois de l'attention générale et de l'examen approfondi des pouvoirs publics.

La Chambre, en quelque sorte, apparaît comme un organe d'ordre, d'équilibre et d'harmonie au sein de notre économie.

Elle se heurtera sans doute à des difficultés subordonnées à tout travail humain mais, par son rôle de médiatrice, elle parviendra à les aplanir dans une certaine mesure.

Il nous souvient d'une époque où l'Etat se refusait d'adjuger, en principe, les travaux au plus bas soumissionnaire, entendu que celui-ci n'était pas fatalement le plus qualifié et qu'il risquait, en se trompant dans ses calculs, de saboter sa propre œuvre ou de ne pouvoir l'achever.

Or, nous croyons savoir que la routine aidant, l'Etat est enclin à retomber dans les erreurs du passé, à son propre détriment comme à celui de ses obligés.

Si la Chambre pouvait aborder ce problème objectivement, elle rendrait un grand service au pays.

Le respect du travail bien fait ne doit pas être invariablement sacrifié à des intérêts particuliers souvent sordides.

On serait également reconnaissant à la Chambre de rétablir la bonne entente entre les ingénieurs ou les architectes qui nous font penser beaucoup plus à un panier de crabes qu'à des organisations empreintes d'un esprit d'union.

Si la concurrence est légitime il ne faut pas qu'elle se mue en petite guerre impitoyable où le plus fort vient à bout du plus faible au prix de moyens discutables.

Le sort de l'ouvrier, d'autre part, doit animer toutes les sympathies.

Enfin si la Chambre pouvait former le trait d'union et non point de désunion entre le gouvernement et les grandes associations du bâtiment et du génie civil ce serait de bon augure, car le Gouvernement n'a rien à gagner à demeurer dans sa tour d'ivoire qui commence à pencher un peu comme celle de Pise...

A. M.

TOUTE PROPORTION GARDÉE...

Toute proportion gardée, c'est l'expression que l'on peut employer en parlant des prix appliqués à la production et à la consommation des fruits valaisans, dont l'écoulement, pour cette année du moins, n'est pas des plus satisfaisant.

Que des fruits valaisans achetés à des prix dérisoires aux producteurs, après qu'ils aient été soumis à des contrôles d'une sévérité parfois excessive, se revendent sur les marchés de Suisse romande et de Suisse allemande à des prix combien de fois multipliés, la chose pourrait encore se soutenir, si l'on pense aux marges qui sont réservées aux marchands de gros, aux différents intermédiaires, aux services de transports, etc. Cependant, où l'on peut parler de « toute proportion gardée », c'est lorsqu'après un tri minutieux, le producteur reçoit 10 centimes pour le kilo de pruneaux et que ceux-ci sont revendus dans des stands valaisans, installés dans les localités valaisannes, où l'on fait soi-disant la propagande pour les fruits valaisans, au prix de... 60 centimes le kg. L'on se demande alors : à qui faut-il s'en prendre lorsqu'on est en présence d'une pareille politique pour l'écoulement de nos fruits ?

Ceci n'est qu'un exemple qui devrait inciter à un contrôle du marché plus étudié et à ce propos l'on pourrait citer le cas des fruits valaisans qui sont contrôlés au départ d'une manière très poussée, alors que ces produits sont, après coup, livrés à la fantaisie des marchands du dehors qui exposent sous la dénomination « fruits du Valais, 1er choix » ce qu'à la production les contrôleurs seraient tentés de qualifier de déchet.

j. a.

x x x

Au sujet de la fantaisie des marchands du dehors dont il est parlé ci-dessus, nous pourrions citer quelques cas édifiants. Il semble même que les produits du pays sont, en certains endroits, volontairement *mal présentés dans les vitrines ou sur les bancs au milieu de fruits étrangers qui sont exposés, eux, de façon impeccable. On voit très bien où veulent en venir les détaillants agissant de la sorte.*

(Réd.)

CONFÉDÉRATION

Les abricots du Valais privent les Chaux-de-Fonniers de leur... courrier !

Cet écho amusant, cueilli dans la « Tribune de Lausanne » :

Durant la quinzaine dernière, les habitants de la Chaux-de-Fonds eurent la surprise de ne recevoir le courrier qu'ils attendaient — avec impatience — qu'au deuxième service du matin, au lieu du premier. Ils réclamèrent à la poste, naturellement et apprirent avec surprise, que le courrier chaux-de-fonnier en provenance de Genève, Lausanne et lieux circonvoisins, était tout simplement retardé durant la nuit à Lausanne pour faire place aux expéditions d'abricots du Valais. Au lieu de prendre le train de Neuchâtel-Bienne qui permet d'arriver à la Chaux-de-Fonds à 7 h. 04. Or, c'est chaque année la même chose, ce qui prouve que les P.T.T. pourraient prendre des mesures à l'avance, soit en augmentant les convois, soit en faisant prendre au courrier le train de nuit à destination de Berne, ce qui permettrait d'atteindre la Chaux-de-Fonds à l'heure habituelle.

On prépare le régime financier transitoire

La commission du Conseil national examine actuellement à Pontresina le projet du Conseil fédéral concernant le régime financier transitoire prévu de 1951 à 1954. La commission siège sous la présidence de M. Bratschi (soc.). M. Petitpierre représente le Conseil fédéral en remplacement de M. Nobs, toujours malade.

Nous rappelons que la Suisse romande est représentée par MM. Ackermann (catholique), Crittin (radical), Déonna (libéral), Favre (catholique), Hirzel (radical), Nicole (parti du travail) et Perret (socialiste).

La commission du Conseil des Etats siègera à son tour à Sion, à partir du 19 septembre.

Amitiés suisso-luxembourgeoises

A l'occasion de la grande exposition : « Le Luxembourg au travail », la Société luxembourgeoise du cheval de trait avait organisé son 18e concours national. Une foule considérable d'éleveurs et d'amis du cheval y prit part, outre des délégations de l'Amérique, de la France, de la Belgique, etc. A cette occasion, la Suisse, représentée par M. le Dr Germain Carnat, de Delémont, en qualité de secrétaire général de la Confédération internationale du cheval, a été l'objet d'une attention très flatteuse de la part du Ministre de l'Agriculture. Dans son discours officiel, ce dernier a insisté sur l'aide considérable que la Suisse a apportée à l'agriculture luxembourgeoise au lendemain de la guerre, dans un moment de grave dépression morale. L'orateur a exprimé sa reconnaissance publique à notre pays, ajoutant que sans cette aide, les manifestations de la production agricole qui ont pu se tenir pendant la grande exposition n'auraient pas été possibles. L'hymne national suisse, puis la « Brabançonne », ont ensuite été écoutés debout, dans un impressionnant silence, par une foule considérable.

Cette manifestation démontre l'importance que l'on attache, au Luxembourg, à la conservation du cheval comme moyen de transport, de pair avec une motorisation rationnelle. Le type du cheval luxembourgeois n'est autre que celui du cheval de trait belge, légèrement nuancé.

A. BORTER & Cie, papier en gros, SION *Papier d'emballage, cornets, nappes, serviettes, carton ondulé, etc.*

Il y a cent ans...

Il y a cent ans cette année, un voyageur de marque traversait le Valais dans toute sa longueur, de St-Maurice à Gondo. C'était Théophile Gautier, le célèbre poète et écrivain romantique. Il ne voyageait pas seul. Un de ses amis, le vicomte Louis de Cormenin, directeur de la « Revue de Paris », l'accompagnait. Cette traversée du Valais nous a valu quelques pages fort belles. Petit pays, grand renom, par la grâce d'un Rousseau, d'un Gœthe, d'un Théophile Gautier.

Chacun des nombreux voyages de Théophile Gautier et il en a fait en Espagne, en Italie, en Suisse, en Russie, en Turquie, en Afrique, se traduisait en définitive par un ouvrage. En 1850, il était à son troisième grand voyage. Après l'Espagne et l'Algérie, il voulait voir l'Italie. Et il choisit pour s'y rendre la route napoléonienne du Simplon, la reine des routes pour les Français du début du siècle dernier, quelque chose comme la Voie Appienne, si chère aux vieux Romains. La traversée du Valais n'est donc qu'un épisode très bref d'une randonnée de plusieurs mois, mais qui tient une place assez importante dans le récit que Théophile Gautier en donne, puisqu'il consacre plusieurs pages à la seule route du Simplon.

Ces pages sur le Valais parurent d'abord dans « La Presse » d'Emile de Girardin en septembre et octobre 1850, en tout douze articles, qui furent recueillis dans le volume que l'écrivain donna sur ce voyage en 1852, sous le titre : « Italia » et qui est devenu « Voyage en Italie » dans les rééditions.

Théophile Gautier avait alors 39 ans. La célébrité lui était venue très tôt et la jeune école saluait en lui le premier des écrivains français après Victor Hugo. En voyage comme à Paris, il arborait volontiers des costumes inusités et des étoffes décoratives. Dix-huit ans plus tard, en 1868, quand il visitera le Val d'Illiez, Zermatt et la vallée de Conches, il avait paré son feutre mou d'une grande plume de paon. Et, à sa descente de Zermatt en particulier, il avait encore enrichi cette décoration d'une belle touffe, dit-il, « d'une bizarre plante de couleur blanche, veloutée d'un duvet blanc, de même que sa tige et ses feuilles d'un vert pâle et comme fourrée d'hermine pour résister au froid, sans nous douter en aucune manière qu'elle portât scientifiquement le terrible nom de Gnaphalium Léontopodium Scop., comme nous l'avions appris plus tard... » Cette touffe de gnaphale et cette plume de paon, de même que la rosette, à sa redingote, d'officier de la Légion d'Honneur, n'ont pas dû passer inaperçus des touristes anglais de Riffelalp ou de l'Hôtel du Mont-Rose en 1868.

Si le grand écrivain était prématurément vieilli lors de ce second voyage en Valais qu'il fit en compagnie de ses deux filles Judith et Estelle qui avaient respectivement 23 et 20 ans, et si, au Riffelberg, il ressentit un peu l'angoisse des cardiaques, il n'en était pas de même lors de sa traversée du Simplon en 1850. Il était alors encore dans toute la fougue de sa longue jeunesse et, à défaut de renseignements précis sur son costume, on peut dire qu'il livra à l'air vif du col l'abondance de sa magnifique chevelure de roi mérovingien encadrant une tête remarquablement belle.

Et maintenant, suivons-le sur sa route. On voyageait mal à l'époque, en ce sens surtout qu'il fallait changer souvent de carriole. Il vint en Valais par la côte savoyarde du lac, tout au souci, dit-il, « de se laisser transvaser d'une voiture genevoise dans une voiture savoyarde, qui nous céderait à une voiture suisse, laquelle nous transmettrait dans une voiture piémontaise qui nous verserait dans une malle autrichienne » pour l'arrivée à Milan. A Saint-Gingouph (sic), il lui faut faire ses adieux au Léman qui termine là sa « grande débauche d'azur. La première journée le long du lac a passé comme un rêve dans un bain de lumière tendre et bleue, dans un mirage de Fata Morgana. Quelle harmonie enchanteresse, quelle grâce athénienne et tempérée, quelle suavité ineffable, quelle volupté chaste, quelle caresse mystérieuse et douce de la nature enveloppant l'âme ! »

Il dîne à St-Maurice « gros bourg fortifié sur le bord du Rhône et d'une apparence assez rébarbative ». La meilleure auberge était à l'Union, d'où partait chaque jour la diligence pour Milan. Mais il ne semble pas qu'il ait pu prendre la course régulière, car, écrit-il, « à Saint-Maurice, on nous inséra dans un berlingot fantastique où l'on ne pouvait se tenir ni droit, ni courbé, ni couché, ni assis, tant la construction en était ingénieuse. Le berlingot nous cahota jusqu'à Martigny (l'auteur écrit Marigny), où l'on nous fit remonter en diligence. » Tout le reste du trajet se fit de nuit et ce n'est qu'à partir de Brigue que l'écrivain nous donne ses impressions.

« Rien n'est plus agréablement grandiose que le commencement de la route du Simplon... l'immensité n'exclut pas le charme... les sapins sont d'un vert si frais, si mystérieux, si tendre dans son intensité ; ils vous tendent si amicalement les bras sous leurs manches de verdure ; ils savent si bien prendre des airs de colonnes avec leur tronc argenté ; ils se retiennent si adroitement en crispant leurs doigts au bord des gouffres ou sur les parois à pic ; les sources babillent si gentiment de leurs voix argentines à côté de vous sous les pierres ; les lointains déploient de si jolis tons bleus, les précipices sont si engageants qu'on se lancerait volontiers la tête la première dans ces jolis gouffres. »

La montée se poursuit au pas des chevaux. Le poète remarque que la Saltine « fait des cabrioles écumeuses et s'échevèle de la façon la plus pittoresque. » La forêt le hante et voici ce qu'il dit encore des sapins de Brandwald : « Le tronc des arbres, coupés à quelques pieds de terre, a l'apparence de colonnes plantées dans les cimetières turcs et l'on se demande avec étonnement comment tant d'Osmanlis se trouvent ainsi enterrés dans une montagne suisse. Quand l'exploitation est récente, l'entaille faite par la hache présente des tons saumon clair qui se rapproche beaucoup de la chair humaine : on dirait des blessures faites au corps de ces nymphes que les anciens supposaient habiter l'intérieur des arbres. Le sapin prend alors un air intéressant et douloureux ; quelquefois, la terre lui a manqué sous les pieds et il a glissé à mi-gouffre, retenu en chemin par les bras de quelques amis plus solides...

...Nous étions parvenus à peu près au point culminant de la route... C'était étrange et beau de voir accourir du haut d'un pic une eau qui passe par-dessus la route, recouverte en cet endroit d'une galerie voûtée que les infiltrations ont tapissé de stalactiques et qui a maintenant l'air d'une grotte naturelle... Le caractère des montagnes que l'on croirait devenir plus doux et plus riant en approchant de l'Italie, prend au contraire une âpreté et une sauvagerie extraordinaire... »

Il observe encore en descendant sur Simplon-Village un torrent « très tapageur et très convulsif » qui est le Krummbach, ainsi qu'un bisse où l'eau passe « dans des tuyaux de bois en manière d'aqueduc vers les prairies qu'elle doit arroser. » Les deux voyageurs dînent à l'Hôtel de la Poste de Simplon-Village et, ce qui intrigue surtout Théophile Gautier dans la salle à manger « assez propre », c'est le papier peint qui en recouvre les murs, représentant la conquête des Indes par les Anglais avec une profusion « de lords et de brahmes, de ladies et de bayadères, de calèches et de palanquins, de chevaux et d'éléphants, de péons à moitié nus et de laquais en livrée... qui fait de cette tenture une encyclopédie indienne, bonne à consulter en attendant la soupe... » Sans compter que des artistes de passage ou de simples pékins sachant tenir un crayon avaient cru devoir ajouter des retouches et s'étaient permis « de mettre des moustaches à la grande bayadère, une pipe à ladie William Bentinck, un bonnet de coton au gouverneur et une queue phalanstérienne au vénérable chef des Pandits... »

Et voici encore ses impressions à la descente sur Gondo : « Les pentes deviennent de plus en plus rapides ; la vallée où la route circule s'étrangle en gorge ; les montagnes latérales s'escarpent affreusement ; les rochers sont abrupts, perpendiculaires, quelquefois même ils surplombent ; leurs parois qui offrent à chaque instant la trace de la mine, montrent qu'ils n'ont livré passage qu'après une longue résistance... les couleurs se rembrunissent et la lumière ne descend plus qu'avec peine au fond des étroites coupures... les torrents se changent en cascades et, au fond de la fissure gigantesque qui semble le coup de hache d'un Titan, gronde et tourbillonne la Doveria, espèce de rivière enragée qui roule des pierres énormes... son lit, où elle se vautre et se tord convulsivement a l'air de la rue d'une cité cyclopéenne après un tremblement de terre... nous engageons les décorateurs qui voudraient peindre une gorge fantastique à venir faire quelques croquis dans la vallée de Gondo... »

Nous devons à Théophile Gautier, tant en 1850 que lors de son voyage de 1868, une cinquantaine de pages sur le Valais, en particulier des pages inoubliables sur le Cervin. Ce parfait lettré et grand artiste a su voir avec des yeux de peintre, pour qui le monde extérieur existe, les lignes, les couleurs et les formes de nos paysages. Et on lui garde quelque reconnaissance d'avoir buriné ses impressions valaisannes en une langue imagée, riche en couleurs, plastique et d'une parfaite netteté.

Le récit de ce voyage de 1850, un centenaire à ne pas oublier, fut d'abord largement diffusé dans la grande presse parisienne, comme nous l'avons vu, puis recueilli en volume qui connut de nombreuses éditions. Et encore en 1866, le texte sur la route du Simplon est repris en partie dans le « Moniteur Universel ». Et c'est ce même organe qui eut la primeur de la relation du voyage de 1868, en entier, avant qu'il fut incorporé au volume : « Vacances du Lundi ».

Autre détail précieux. Dans « La Presse » d'Emile de Girardin du 23 juillet 1849, Théophile Gautier parle d'une pièce jouée au Théâtre de la Porte Saint-Martin et qui avait pour titre : « L'Auberge de la Tête-Noire ».

Nous ne savons malheureusement pas si le bon Théophile Gautier, « parfait magicien ès-lettres françaises » a laissé sa signature sur les registres d'auberge, dans les différentes régions qu'il a visitées en particulier à l'Hôtel de la Poste de Simplon-Village, à l'Hôtel du Mont-Rose à Zermatt ou à Riffelberg. Il était volontiers facétieux avec les aubergistes et quand il avait pu les mystifier, il éclatait d'un bon rire d'enfant, en agitant sa belle crinière. Ainsi, lors d'un voyage dans le Midi, il fit une croix à la plume sur le livre de l'auberge et traça dessous : « Ceci est la signature de Monsieur Théophile Gautier, dit le Cheveu, descendant direct de Charles-le-Chauve et le dit homme de lettres ne sachant pas écrire, a fait sa croix en présence des notaires soussignés, Tartempion, notaire royal et Godiveau, notaire vérificateur », représentés par ses compagnons de voyage.

L. L.

L'utilisation de la récolte de fruits... à pépins

Dans sa séance de mardi, le Conseil fédéral a pris deux arrêtés, dont l'un concerne l'utilisation de la récolte des fruits à pépins et l'autre les prix d'achat de l'eau-de-vie de fruits et l'impôt sur les boissons distillées.

Le premier autorise la régie des alcools à prendre les mesures propres à assurer l'utilisation des fruits à pépins autant que possible sans distillation.

Le deuxième arrêté maintient les prix d'achat de l'eau-de-vie de fruits à pépins et le droit sur cette eau-de-vie, ainsi que l'impôt sur les spécialités aux taux appliqués jusqu'ici.

VALLÉE DE BINN (Conches)

L'HÔTEL OFENHORN à Binn

But de sortie idéal pour automobilistes et sociétés vous offre des menus excellents à des prix modérés.

Spécialités valaisannes — Vins de qualité

Se recommande : *Fam. G. Schmid.*

ETUDES CLASSIQUES
SCIENTIFIQUES
ET COMMERCIALES

Ecole Lémania

Maturité fédérale
Ecoles Polytechniques
Ingénieurs-Agronomes
Technicum

Diplômes de commerce
Sténo-Dactylographe
Secrétaire-Comptable
Baccalauréat Commercial

Classes préparatoires dès l'âge de 12 ans

Cours spéciaux de langues

Chemin de Mornex **LAUSANNE** à 3 min. de la gare

Tél. (021) 23 05 12

LES SPORTS

Fête cantonale aux jeux nationaux

Dimanche prochain aura lieu à Fully la fête cantonale des gymnastes aux jeux nationaux. Le comité d'organisation s'est dépensé sans compter pour assurer la réussite de cette journée. Sa tâche a été facilitée grâce à l'obligeance des Autorités communales qui ont mis à sa disposition l'emplacement du Petit-Pont complètement rénové. Qu'elles soient remerciées.

Gymnastes, nous vous souhaitons la bienvenue dans notre commune. Que par votre loyauté et votre sportivité vous laissiez un bon souvenir à notre population qui vous attend avec impatience !

Notre cause est belle et noble à plus d'un titre. Elle est loin de ce genre de sport à tournure commerciale et c'est tout à notre honneur. Nos prétentions sont humbles : développer harmonieusement notre corps et notre volonté afin de mieux servir la société et le pays.

La gymnastique aux jeux nationaux est un héritage sacré de nos ancêtres. Comme eux, nous fortifions nos muscles par des moyens à portée de tous : Lever de pierre, jet de pierre, saut et exercices à mains libres. Et qu'y a-t-il de plus « national » que ces joutes pacifiques où se mesurent nos as de la culotte et de la libre ?

Les amis des sports honnêtes et désintéressés pourront voir tout cela à Fully le 3 septembre.

Le championnat de football

Yverdon-Sierre 5-0. — Les Sierrois, pour leur premier match du championnat, ont essuyé une lourde défaite à Yverdon. On ne peut juger des possibilités de Sierre sur cette rencontre et l'on peut être certain que cet échec un peu lourd ne sera qu'un accident vite réparé.

International-Martigny 2-0. — Toute la presse sportive est élogieuse pour le nouveau promu qui a fait belle impression à Genève. On relève toutefois que les Martignerains ont manqué de perçant aux moments décisifs, ce qui leur a coûté une victoire à leur portée. Cette lacune sera rapidement comblée par le nouveau coach Pinter qui saura donner à cette belle équipe l'équilibre qui lui a manqué dimanche.

Une mauvaise nouvelle est celle des blessures de Perréard et de Cachat. Le premier s'est brisé un poignet, le second a reçu un mauvais coup au genou. Nous souhaitons un prompt rétablissement à ces deux sympathiques joueurs.

Sion-St-Léonard 4-0. — Facile victoire des Sédunois qui auraient obtenu un score bien plus élevé sans les prouesses du gardien Bruttin. St-Léonard a tenu pendant une demi-heure, puis Sion a dicté sa volonté sans être inquiété. Avec ses nouveaux joueurs : Porro, de Montreux et Bianchi, du Tessin, l'équipe sédunoise est bien armée pour briller cette saison. St-Léonard possède une équipe ardente, rapide, qui fera parler d'elle.

Ce match comptait pour la Coupe suisse.

St-Maurice-Viège 2-3. — Belle victore des nouveaux promus devant un St-Maurice qui semble désemparé.

CHRONIQUE DE MARTIGNY

Un double programme sensationnel, à l'Etoile.

« La vie privée d'Hitler » un document cinématographique inédit et authentique tiré des archives secrètes d'Eva Braun et qui révèle les aspects inconnus de l'existence de celui qui incendia l'Europe.

En 2e partie, le film le plus comique de l'année : *« Allez coucher ailleurs »* avec Gary Grant et Ann Sheridan. Une véritable cascade de rire.

Important : Dimanche 3 septembre, premier train de nuit supplémentaire du Martigny-Orsières. Avis à nos lecteurs de la région.

Important : Vu la longueur du programme, soirée à 20 h. 15 précises.

Dès vendredi, au Corso.

« L'homme aux mains d'argile », avec le regretté champion du monde Marcel Cerdan.

Trains de nuit du Martigny-Orsières.

Nous avisons nos fidèles lecteurs que trois trains de nuit supplémentaires du Martigny-Orsières circuleront ces prochains dimanches. Attention, premier train de nuit dimanche 3 septembre (ancien horaire, départ Orsières 19 h. 30, retour 10 minutes après la fin des spectacles.

La Jeunesse radicale de la Bâtiaz au Congrès de Collonges.

Tous les adhérents sont priés de se trouver dimanche à 13 h., à la gare C.F.F. Nous comptons sur une nombreuse participation.

CONFÉDÉRATION

Les recettes des douanes

Dans son message à l'Assemblée fédérale concernant le budget de la Confédération suisse pour l'année 1950, le Conseil fédéral dit : « Les droits d'entrée et de sortie ont atteint leurs montants les plus élevés en 1947 et 1948, années où ces recettes dépassèrent 300 millions de francs, par suite de l'importation des marchandises destinées à reconstituer les stocks. Dès le début de 1949, le produit des droits de douane a diminué considérablement. En nous fondant uniquement sur les résultats des neufs premiers mois de cette année nous aurions dû évaluer les recettes douanières à 250 millions au maximum. Cependant, du fait que la dévaluation de toute une série de monnaies étrangères aura pour conséquence l'accroissement du volume de nos importations, nous pensons pouvoir inscrire au budget pour 1950, sous la rubrique des droits de douane, un montant de 270 millions de francs.

Nouvelles du Valais

XXme Congrès des Jeunesses radicales valaisannes

Quelques jours à peine nous séparent des assises annuelles de nos groupements de jeunesse. Fébrilement, les divers comité mettent tout en œuvre pour faire de cette Landsgemeinde jeune-radicale une fête de l'amitié et pour recevoir simplement, mais cordialement, tous nos amis politiques, jeunes et vieux, militants et sympathisants, tous unis pour affirmer leurs droits mais aussi pour prendre conscience de leurs devoirs.

Que tous nos adhérents viennent donc à Collonges dimanche faire une ample provision de civisme politique et cultiver en même temps l'amitié et la camaraderie.

(Le programme complet de la fête paraîtra dans le prochain numéro du « Confédéré »).

Le comité de presse.

Au Collège de Sion

Nous apprenons que M. Jacques de Chastonay, de Sion, a été nommé professeur d'anglais. M. Henri Selz, ingénieur, de Sion également, enseignera les mathématiques aux élèves de la section technique.

Travaux publics

Le Département des travaux publics va mettre en soumission les travaux de correction de la route cantonale, de la route de la Furka, du Simplon et du Grand St-Bernard.

Le Département a également donné à exécuter les projets des routes de la Forclaz et de Morgins.

Dimanche à Plan-Cerisier

Dimanche dernier, la Fanfare Municipale de Salvan et « L'Indépendante » de Charrat, dirigées toutes deux par M. J. Monod, s'étaient donné rendez-vous à la gare de Martigny pour une sortie en commun à Plan-Cerisier.

Après l'exécution de quelques entraînantes marches sur la Place de la Gare, les musiciens au nombre de 60 eurent l'agréable tâche de trinquer un verre gentiment offert par MM. Crettex, tenanciers de l'Hôtel du Grand St-Bernard. Puis ce fut le défilé en Ville et au Bourg. Le beau temps qui fut de la partie dispensait généreusement une chaleur qui allait inévitablement provoquer de jolies soifs.

Après un bref arrêt à La Croix, pendant lequel M. Vœffray, représentant, eut la gentillesse d'offrir un verre qui fut apprécié comme il convenait, ce fut la montée à Plan-Cerisier. La Dagne et la chaleur aidant, avaient asséché les gosiers. Ce fut au mazot de M. Revaz, président de la société de Salvan, que des bouteilles soigneusement mises de côté pour la circonstance, furent transformées en un rien de temps en de négligeables « cadavres ». Le point terminus de la sortie était le Café de Plan-Cerisier, où, après l'exécution de quelques morceaux de circonstance, une riche assiette valaisanne accompagnée comme il se devait de l'indispensable Fendant fut servie aux musiciens. Puis une sélection de la Fanfare Municipale de Salvan dénommée *« La Colleggouga »* joua quelques morceaux de son répertoire. Et ce fut le départ. Les inévitables arrêts aux mazots salvanains pendant la descente à la Gare firent que les musiciens salvanains manquèrent leur train. Mais la direction du M.-C., toujours au service des voyageurs, mit à leur disposition un « spécial ».

Nous garderons un gentil souvenir de cette sortie en commun, où musiciens salvanains et charratains eurent une fois de plus l'occasion de fraterniser grâce à l'adresse que déploie M. Monod pour mener les deux sociétés vers un avenir plein de succès. Nous espérons que cette expérience n'en restera pas là.

Savièse. — *Violent incendie.* — Hier soir, un peu avant 21 heures, le feu a éclaté dans un pâté de bâtiments à Granois. Les 4 granges-écurie appartenant aux familles Jacquier et Reynard furent la proie des flammes. Les pompiers parvinrent heureusement à préserver les maisons d'habitation voisines, qui furent évacuées. Les dégâts, en partie couverts par l'assurance, sont importants. On ignore les causes du sinistre.

Leytron. — † *Maurice-Martin Produit.* — Au bel âge de 80 ans, vient de s'éteindre paisiblement notre ami de toujours, Maurice-Martin Produit.

Avec lui disparaît une bonne et sympathique figure du terroir, fidèlement attaché aux siens et à son coin de pays.

Père d'une belle et nombreuse famille, il œuvra modestement mais avec cette constance qui écarte les risques et assure les lendemains.

Un long cortège l'accompagna, hier, au champ du repos, venant par là lui rendre les ultimes honneurs et apporter un témoignage de sympathie à sa famille éplorée.

Pour notre part, nous prions ses proches de trouver ici l'expression de nos vives et sincères condoléances.

Sion. — *Les obsèques de M. Marcel Kummer.* — Un long cortège de parents et d'amis, conduit par l'Harmonie Municipale, a accompagné hier M. Marcel Kummer au champ du repos. On notait la présence du Conseil communal et du Conseil bourgeoisial in corpore, des délégations des sociétés locales, du parti et de la Jeunesse radicale ainsi que des représentants du Conseil d'Etat et du Tribunal cantonal.

De tout le canton et du dehors on est venu adresser le dernier adieu à Marcel Kummer dont le souvenir restera gravé dans le cœur de ses innombrables amis.

Producteurs valaisans, nous ne sommes pas seuls !

Dans toute la Suisse, les producteurs s'agitent devant la mévente des fruits et légumes, mévente que l'on peut dire provoquée par les Bureaux fédéraux puisqu'elle résulte uniquement des folles importations tolérées par ces Services.

Ainsi, suivant la « Neue Zürcher Zeitung » du 23 août, une grande assemblée de protestation s'est tenue à Altstätten-St-Gall :

Cette assemblée comptait plus de 500 producteurs de légumes et plusieurs centaines de personnes ne purent trouver place dans la salle pourtant vaste.

Il y eut trois exposés introductifs des chefs paysans, puis quinze interventions provenant de l'assemblée : tous les orateurs exprimèrent la profonde amertume, voire l'esprit de révolte des producteurs agricoles devant la situation catastrophique qui leur est faite par les importations exagérées de produits étrangers.

Puis les représentants des Bureaux fédéraux, MM. Ringli, de la section des importations et Schelhammer, du contrôle des prix, tentèrent de justifier la politique suivie en matière d'importations.

Ces messieurs se virent sifflés et hués par les producteurs excédés. Ceux-ci réclament avant tout une protection des cultures du pays, ruinées actuellement par l'avidité de gain des importateurs qui se moquent éperdument des paysans suisses.

Pour qui connaît le calme et la pondération légendaire de nos Confédérés de ces régions, il est certain que ces mouvements de révolte sont bien l'expression d'un état d'esprit inquiétant.

Les autorités feraient bien de vouer toute leur attention à ces graves problèmes et ce, avant qu'il ne soit trop tard.

S.

Saxon. — *Assemblée de l'U.P.V.* — Doit-on s'opposer aux revendications légitimes d'une paysannerie qui languit et s'anémie victime de l'insécurité et du souci de faire face à ses obligations auxquelles nous sommes si fiers de pouvoir répondre présent. Et pourtant l'énergie et la persévérance soutenue par l'espérance sont les qualités maîtresses de la paysannerie valaisanne ; consciemment unie elle est prête à vaincre les épreuves que lui imposent les conjonctures économiques actuelles.

L'Union des producteurs valaisans est indiscutablement l'organisation de base d'une corporation qui entend défendre pour chacun de ses membres son droit à la vie.

Concevoir sans cette unité une défense efficace de la production valaisanne, face aux éléments qui paralysent son écoulement normal, ne serait-il pas compromettre sérieusement l'avenir de notre canton.

Cette unité indispensable, le producteur valaisan l'a comprise et c'est dans l'ordre, la fermeté et la discipline qu'il s'unit dans un même élan de revendications justes et équitables.

Réunis jeudi soir dernier sous la présidence de M. Arsène Vouilloz, plus de deux cents producteurs de Saxon, membres de l'U.P.V., dans une attention toute particulière, applaudirent, successivement, M. le Dr Broccard, de Sierre, président de l'U.P.V., ainsi que M. Fernand Carron, de Fully, vice-président, qui exposèrent tour à tour d'une façon vibrante le but et le programme de l'U.P.V.

M. Vouilloz se fit l'interprète de l'assemblée pour remercier chaleureusement les deux orateurs de leur attitude énergique et louable dont ils entendent servir notre noble cause. *Le Comité.*

Un programme SENSATIONNEL à l'ETOILE
2 grands films

LA VIE PRIVÉE D'HITLER

un document secret authentique tiré des archives secrètes d'**Eva BRAUN**

ET, EN 2e PARTIE

le film le plus comique de l'année avec **Gary GRANT** et **ANN SHERIDAN**

ALLEZ COUCHER AILLEURS

Dimanche 1er train de nuit supplémentaire du Martigny-Orsières (horaire habituel)

A TRAVERS LE MONDE

LA GUERRE EN CORÉE

Les Sudistes annoncent la prise de la ville de Kijye. C'est le seul événement important signalé sur le front, où les positions demeurent inchangées.

Un incident Mac-Arthur-Truman

Le président Truman a interdit la publication d'une déclaration du général Mac Arthur au sujet de Formose. Cet incident est exploité par les républicains à des fins politiques. Il est connu que le général Mac-Arthur jouit d'une autorité exceptionnelle en Extrême-Orient, mais ses vues personnelles sont parfois en contradiction avec la politique gouvernementale des Etats-Unis. Le président Truman a envoyé hier au général le message suivant :

« Je vous envoie pour votre information le texte d'une lettre que j'ai adressée à l'ambassadeur Austin (chef de la délégation des Etats-Unis auprès des Nations-Unies) le 27 août. Je suis certain que lorsque vous examinerez cette lettre et celle de l'ambassadeur Austin à M. Trygve Lie en date du 25 août (dont copie a été envoyée à votre quartier général), vous comprendrez pourquoi j'ai estimé le 26 août qu'il était nécessaire que vous retirassiez votre message aux anciens combattants. »

LE MOT POUR RIRE

Poids lourds.

Une mouche et un éléphant traversent une rivière sur un petit pont. Arrivée au bout du pont, la mouche dit à l'éléphant :

— Qu'est-ce que nous l'avons secoué, ce pont ! J'ai cru qu'il allait s'écrouler sous notre poids !..

Fully. — *Avec nos jeunes.* — A l'occasion du 20e Congrès des J.R.V., le comité de la J. R. « L'Amitié » convie tous les membres à participer à cette manifestation grandiose.

Chaque adhérent soucieux des destinées de notre pays, a le devoir de se rendre à Collonges le dimanche 3 septembre pour entendre la voix de nos magistrats et grossir les rangs de la belle cohorte des J.R.V.

Jeunes radicaux, venez nombreux accompagner votre drapeau dans le coquet village de Collonges, vous y passerez une agréable journée.

Rendez-vous sur la Place à 12 h. 30 précises.

Les frais de train seront payés par la société.

Qu'on se le dise ! *Aar.*

Trompettes et Tambours militaires

Nous rappelons aux trompettes et tambours militaires du Valais romand que la réunion annuelle aura lieu cette année le dimanche 10 septembre dans la région de Vouvry-Vionnaz.

Le comité d'organisation, soucieux de la réussite de cette journée, a prévu le programme ci-après :

9 h. 20 : Arrivée des participants à Vouvry ; 9 h. 30 : Répétition sur la place de la Gare de Vouvry ; 10 h. 30 : Vin d'honneur et sandwich ; 10 h. 45 : Remise des pouvoirs devant la Maison de Commune ; 11 h. : Office divin ; 12 h. : Concert apéritif ; 13 h. : Banquet à la salle de gymnastique ; 14 h. : Séance administrative ; 15 h. : Concert devant l'auberge de Vouvry ; 16 h. : Départ en tracteurs pour Vionnaz ; 16 h. 30 : Concert à Vionnaz ; 18 h. : Clôture officielle de la fête. Retraite.

Pendant les concerts, une vente d'insignes sera organisée en faveur de l'œuvre « In Memoriam » Souvenir Valaisan.

Amis musiciens, n'hésitez pas ! Prenez acte de la date et réservez ce dimanche au culte de l'amitié, de la musique et du souvenir.

Les inscriptions devront parvenir pour le 3 septembre prochain au Président de l'Association, M. Cornut Fernand, à Vouvry (Tél. 3 41 74).

Le Comité.

La Paroisse protestante de Martigny informe ses membres du décès de leur coreligionnaire

Madame Veuve

Clémentine JEAN-MICHEL

parente de la famille Marie-Etienne VOUILLOZ

L'ensevelissement aura lieu vendredi 1er septembre.

Départ de l'Hôpital à 14 heures

Les Etats-Unis et Formose

Dans la lettre personnelle qu'il a adressée à M. Warren Austin, chef de la délégation des Etats-Unis aux Nations-Unies, pour préciser le point de vue américain sur la question de Formose, le président Truman définit ainsi la position :

1) Les U.S.A. n'ont pas empiété sur le territoire chinois et n'ont pris aucune mesure agressive contre la Chine.

2) Les dispositions concernant Formose ont été prises à un moment où cette île était en conflit avec le continent chinois et le conflit risquait de s'étendre.

3) L'action des U.S.A. constitue une « neutralisation » impartiale s'appliquant à la fois aux forces de Formose et à celles du continent. Elle était destinée à maintenir la paix et était par conséquent entièrement conforme à l'esprit de la charte des Nations-Unies.

Comment on votera en zone soviétique

Le 15 octobre, les électeurs de la zone soviétique convoqués aux urnes auront trois possibilités : 1. voter pour ; 2. remettre un bulletin nul ; 3. s'abstenir. Il n'est pas possible de voter « non ».

Tel est le mode de scrutin adopté par la République démocratique allemande.

Et vive la démocratie !

L'affaire des bons d'Arras rebondit

On se souvient qu'à la suite d'un gros vol de bons du trésor, à Arras (Pas-de-Calais), un député, M. Antoine de Récy, avait été arrêté. Cette affaire paraissait avoir de nombreuses ramifications dans les milieux politiques nés de la Résistance et le juge d'instruction, M. Delattre, avait décidé de faire toute la lumière.

L'affaire du vol se compliquait de celle du meurtre de l'ancien caissier d'Arras et de disparitions mystérieuses sous l'occupation.

M. Delattre avait obtenu de nombreux renseignements intéressants. Or, on apprend qu'il s'est jeté brusquement par la fenêtre du premier étage de la maison de son frère et s'est réfugié dans un établissement, affirmant que sa vie était en danger et qu'on voulait l'abattre parce qu'il en savait trop.

On attribue ce geste à une dépression nerveuse ou à la terreur.

†

Profondément touchés par les marques de sympathie, envois de fleurs et les messages qui leur ont été adressés à l'occasion du deuil cruel qui les ont affligés

Madame Georges POCHON
ses enfants et famille, à Collonges

remercient sincèrement toutes les personnes qui de loin et de près ont pris part à leur peine, spécialement les autorités communales de Collonges, les sociétés locales et l'Ecole professionnelle d'Yverdon.

COUTURE **Michèle Tissières**
ouvrira son atelier
à Martigny-Ville, le 6 septembre 1950
à l'Avenue du Grand St-Bernard, au-dessus du Magasin Rouiller-Grandmousin.

On demande une **APPRENTIE**

COLLONGES
3 septembre 1950
XXe CONGRÈS
des
Jeunesses radicales valaisannes
★
Discours de nos chefs politiques
Productions des fanfares invitées
Cantine — Carnotzet — Buffet froid
Samedi soir dès 20 h. / Dimanche dès 18 h. } **BAL CHAMPÊTRE**
Orchestre Burky

Docteur
Jean-Louis ROTEN
F. M. H. médecin interne
SION
de retour

On cherche
JEUNE FILLE
pour aider aux travaux du ménage et de la campagne. Entrée de suite. Ecrire sous chiffre 217, à Publicitas, Martigny.

CAFÉ-BRASSERIE
avec carnotzet
à Genève, angle de rues, terrasse, quartier populeux avec appart. 4 pièces, tout confort. On traite avec Fr. 26.000.—. Urgent double emploi. Etude O. Martigny, agent d'aff. aut., Place de la Synagogue 2, à Genève.

Lisez et faites lire
„LE CONFÉDÉRÉ"

LOTERIE ROMANDE

plus que 3 jours!

TIRAGE à ROLLE

Le GARAGE DE MARTIGNY
L. BORGEAT
porte à votre connaissance que dès le 1er septembre, il ajoutera à son activité, la branche :

AUTO-ÉCOLE
Professionnel
Cours de conduite avec voiture « Austin A 70 », mod. 1950. Pour inscriptions ou renseignements, veuillez téléphoner au No 6 10 90, Garage de Martigny. Agence : *Austin et Studebacker.*

Passez dès maintenant vos commandes de
CHARBONS
Coke Ruhr - Anthracite 1er choix - Bois - Mazout - etc.
H. & L. PIOTA
MARTIGNY-BOURG
Tél. 6 12 28.

PERDU
un appareil photographique
ZEISS sur la route Riddes-Leytron le 26-8-50. Téléphoner au (026) 6 23 82, Saillon.

Cherchons une
SOMMELIÈRE
dans bon restaurant, pour aider au ménage. Débutante acceptée. Village situé à 5 km. de Delémont. Entrée tout de suite.
Faire offres à famille **Straub, Restaurant Fleur de Lys, Vicques (J.-B.).**

CHASSEURS

Demandez les fameuses cartouches américaines **REMINGTON.**
Tous les numéros de plomb disponibles.
La cartouche **REMINGTON** tue net.
Prix : Fr. 5.10 le paquet (Icha excl.)

Pfefferlé & Cie
SION
Tél. 2 10 21 — Avenue du Midi
Dépôt fédéral des Poudres et Munitions
Grand choix en fusils de chasse à grenaille et à balle
Expéditions par retour du courrier

PRESSOIRS
A vendre *10 pièces,* neufs et occasions, système américain à deux vitesses, bassins métalliques, contenance de 5 à 20 brantées.
2 broyeurs à fruits « Rapid » No 2 comme neufs.
2 râteaux-faneurs combinés à 1 cheval. *1 buttoir métallique. 1 rouleau* à champs à 1 cheval. *1 semoir* « Aebi » 7 socs. *1 pompe* à purin à moteur A.B.C. centrifuge gros modèle. *3 pompes* à purin à bras.
Ces objets sont en excellents état, cédés à prix avantageux.
Ch Dugon, atelier mécanique, Bex. Tél. 5 22 48.

Beau vignolage
Pour 37 fossoriers bien groupés, ouest Chardonne sur Vevey, on demande
JEUNE VIGNERON
expérimenté, possédant si possible machines. Joli appartement, jardin. Entrée immédiatement 1er novembre. Ecrire sous chiffre *P 3964 V, Publicitas, Vevey.*

Les Représentants généraux et régionaux de la **S. A. Rapid** feront des démonstrations du
Petit tracteur RAPID type S
machine aux possibilités multiples
à **Granges,** le 31 août 1950, au Terrain des Sports, à partir de 14 heures.
à **Sion,** le 1er septembre, au Pont du Rhône, à partir de 14 heures.
Représentant régional : Garage Vuistiner, Granges

JEUNE FILLE
possédant diplômes et certificats cherche place dans bureau ou magasin de préférence à Martigny ou environs. Faire offre sous chiffre **P 9905 S, Publicitas, Sion.**

JEEP „Willys"
A vendre une jeep « Willys » modèle 1948, en parfait état de marche.
Garage Lugon, Ardon
Tél. 4 12 50

A. E. THÉVENON
Médecin-dentiste - Sion
DE RETOUR
Abonnez-vous au „Confédéré"

Marc Chappot
Ebénisterie - Menuiserie
MARTIGNY-VILLE
Tél. 6 14 13
Cercueils - Couronnes - Fleurs artific. et naturelles

MYRTILLES
du jour. 10 kg. Fr. 10.80 - 5 kg. Fr. 5.50 plus port, contre remboursement.
Frères Franscella, Minusio-Locarno. Tél. 7 15 01.

22

Le Bracelet de Jade

DE LOUIS-THOMAS JURDANT

ROMAN POLICIER

— Allons, viens Fred. On ira le conduire au cimetière. Tu viens avec nous, toi, le journaliste ? Si tu veux, on se serrera. Il y aura bien place pour trois et tu épargneras les frais d'un taxi.

Voici le cercueil, une caisse en sapin du Nord, sans le moindre relief, un vrai coffre. Un effort... Il glisse dans la caisse vitrée du corbillard. Les rouleaux grincent sous son poids. L'aumônier de l'hôpital est debout au seuil de la chapelle... un vieil homme au dos voûté, au visage indifférent...

— Il n'y a pas de fleurs ? s'informe le conducteur avant de refermer la porte sur le cercueil.

L'aumônier hoche la tête d'un air las. Pas de fleur non. Pas une pensée amie pour suivre ce mort qui s'en va...

— Allons, dépêchons-nous, marmonne le conducteur en mettant le moteur du véhicule en marche. En revenant je voudrais bien passer par chez ma sœur à Hammersmith. Paraît que ses enfants ont la rougeole...

VI

Dix heures cinquante-cinq.

James Oliver Torkanay raccroche son appareil téléphonique et reste un long moment rêveur. Ce Tamayâ King au fond, c'est un vrai diable pour les criminels. Personne ne peut lui résister. Bien sûr, dans l'histoire de Scotland Yard, il y a des noms de grands policiers, les Dew, les Wensley, les Berrett, les Trenchard... Mais le plus étonnant de tous, n'est-il pas cet Hindou aux méthodes originales ? L'inspecteur-chef de Scotland Yard se sent dérouté par cette affaire Kali Wong. Il est désorienté par la rapidité avec laquelle elle approche de son dénouement. Il n'y a pas quarante-huit heures, le nom même de Kali Wong était inconnu à Londres. Depuis lors, un accident suspect, une tentative d'assassinat, un enlèvement... Et déjà Tamayâ King demande des mandats d'arrêt !

James Oliver Torkanay ne peut réprimer en lui un certain sentiment d'inquiétude. Cela va trop vite. Quelque chose va arriver, une catastrophe... Peut-être... A moins que Tamayâ King ait vu juste. Dans ce cas ce sera une victoire éclatante à son actif.

James Oliver Torkanay regarde sa montre. Onze heures moins trois minutes. Mac Creamy sera libéré à onze heures. Il va arriver de la prison d'un instant à l'autre et l'inspecteur-chef lui apprendra les nouvelles. Il exagérera la gravité de la situation. Il notera les réactions du vieillard.

Onze heures. Une voiture s'arrête devant la porte de Scotland Yard, sur l'Embankment. Une portière claque. Mac Creamy ?

Un instant plus tard, le vagabond pénètre dans le bureau de Torkanay, entre deux agents. Le vieillard est complètement abasourdi. Il semble ne rien comprendre à ce qui lui arrive. Il tourne et retourne sa casquette déchirée entre ses doigts. Il regarde fixement l'inspecteur-chef.

— Laissez-nous seuls.

Les deux agents sortent dans le couloir et Torkanay indique un fauteuil au vagabond.

— Asseyez-vous, Mac Creamy.

— Vous dites... Me... M'asseoir ?

— Oui. Cela vous étonne ?

— Dame ! D'habitude...

— Je sais...

— Est-ce que vous êtes aussi de la « combine », vous ? demande Mac Creamy d'un air méfiant.

— Il n'y a pas de combine, Mac Creamy. Il y a quelqu'un... qui est intervenu en votre faveur et vous a fait libérer sous caution. Quand vous sortirez d'ici vous serez libre.

— Quelqu'un qui a payé une caution pour moi !

— Oui.

— Ça, alors ! Je n'y comprends plus rien ! s'exclame le vieux. C'est du nouveau dans la police de Sa Majesté Britannique, pour sûr ! Alors... c'est donc permis de frauder des produits japonais, inspecteur-chef ?

— Mac Creamy, écoutez-moi bien. Maintenant que M. Thadée est mort...

L'inspecteur a rivé son regard sur les yeux du vagabond.

— Maintenant que M. Thadée a été assassiné par Kali Wong...

C'est bien un tressaillement qui vient de passer dans les traits de Mac Creamy. Un tressaillement vite réprimé.

Il hausse les épaules et reprend d'une voix lente :

— Ça, c'est de la blague, inspecteur-chef. Kali Wong n'a jamais assassiné personne.

— Vous croyez cela ?

— J'en suis certain.

Un étrange sourire passe sur les lèvres du vieux.

— Kali Wong assassiner M. Thadée... Non, mais vous n'êtes pas fou ?

— Mac Creamy...

— Allez raconter cela à d'autres, inspecteur-chef ! Kali Wong ! avoir tué M. Thadée... probablement après avoir massacré Muldane, hein ?

— Mac Creamy... Pour être si certain de l'innocence de Kali Wong, vous le connaissez donc ?

— Evidemment que je le connais. Il n'y a personne à Londres qui le connaisse mieux que moi !

Torkanay fronce les sourcils. Le ton ironique de Mac Creamy n'est pas naturel.

— Vous le connaissez...

— Faut-il vous dire qui c'est ?

Torkanay hoche vivement la tête. Une fois de plus il a l'impression que cette affaire va trop vite. Il voudrait en ralentir le déroulement. Il voudrait...

— Kali Wong ?.. C'est moi, inspecteur-chef !

Il faut toute sa maîtrise à Torkanay pour qu'il réprime la moindre grimace de dépit.

— Voyons, Mac Creamy. Soyons sérieux. Je ne vous ai pas fait venir pour...

— Je ne plaisante pas, inspecteur-chef. Je dis et je répète que je suis bien Kali Wong. Et vous n'avez pas le droit de ne pas me croire. Faut-il signer un papier ? Faut-il le jurer sur la Bible ?

— Non, non. Certainement pas...

— Vous me croyez, au moins ?

— Voyons, Mac Creamy, je vous connais bien. Nous nous connaissons depuis des années, ici, à Scotland Yard. Vous n'êtes pas un assassin.

— Je n'ai pas dit cela non plus.

— Alors ? Vous ignorez les charges qui pèsent contre Kali Wong. C'est un bandit terrible.

— Il faudra que vous prouviez que je suis bien un bandit terrible, inspecteur-chef.

— Mais vous n'êtes jamais allé aux Indes.

— Qu'en savez-vous ?

— Non, non, Mac Creamy, je ne vous crois pas. Vous ne réalisez évidemment pas ce que vous dites. Vous ne savez...

— Je sais.

— Vous voulez couvrir Kali Wong. Vous changerez d'avis quand vous vous entendrez condamner à mort...

— Ne suis-je pas déjà bien vieux ? Ne suis-je pas bien las de la vie, inspecteur-chef ?

— C'est insensé ! Cela ne tient pas debout !

— Tout ce que vous voulez, mais arrêtez-moi.

— Vous êtes fou !

— Et vous ne faites pas votre devoir ! Imaginez-vous le scandale que cela pourrait faire si vous me libériez maintenant et j'allais trouver un directeur de journal pour lui raconter mon histoire ?

— Mac Creamy !

— Et puis, bonsoir, n'est-ce pas. J'aurais tôt fait de filer, hein !

— Mais enfin...

— Croyez-vous que je ne vois pas clair dans votre jeu, Torkanay ? Vous figurez-vous que vous pourriez me faire croire que j'ai assassiné M. Thadée la nuit dernière ? Alors que j'étais en prison ! Votre jeu ! Voilà, vous soupçonnez un pauvre type d'être Kali Wong et vous voulez le rendre responsable d'histoires qui ne sont que des effets du hasard. Alors vous avez trouvé tout simple de me libérer, vous disant que ce pauvre type essaierait de me descendre ou de discuter avec moi. Et vous croyez que je vais donner dans votre panneau. Allons donc, inspecteur-chef !

James Oliver Torkanay est retombé au fond de son fauteuil. Il n'en peut plus. La catastrophe qu'il pressentait ? La voilà ! Elle s'est produite. C'est tout l'échafaudage des théories de Tamayâ King qui s'écroule tout d'un coup. Cela semblait trop facile.

— Penser que pendant des années vous avez eu Kali Wong sous la main, reprend Mac Creamy d'une voix très lente. Penser que je vous ai tous roulés jusqu'aujourd'hui. Et que je vous roulerais encore aujourd'hui si je n'étais pas bien las de la vie ! Si je ne me disais pas que cela ferait quand même une belle chose dans ma vie : d'empêcher un innocent de mourir pour moi. Hein !

— Taisez-vous pour l'amour du ciel, Mac Creamy. On pourrait vous entendre... Les murs sont si minces, entre les bureaux...

— Et alors ? On peut m'entendre. Je n'y vois pas d'inconvénient. Je suis décidé à payer.

— Savez-vous ce qu'il en coûte de vouloir tromper la Justice, Mac Creamy ?

— Je le sais. Mais puisque je ne la trompe pas. Puisque je suis...

Le vagabond se tait brusquement. Il réfléchit un moment puis se lève, court vers la porte, l'ouvre et clame à pleine voix :

— Des agents chez l'inspecteur-chef pour arrêter Kali Wong qui vient de se constituer prisonnier !

Après quoi il se tourne vers Torkanay et lui dit d'un air satisfait :

— Comme il y a toujours l'un ou l'autre journaliste dans la maison, l'affaire est claire, inspecteur-chef.

(A suivre).